



BULLETIN D'ADHÉSION 2022

VOTRE ÉTAT CIVIL

Madame Monsieur

NOM Prénom

Né(e) le

Adresse

Code postal Ville

Tél. domicile Mobile personnel

E-mail personnel (*obligation RGPD*)@.....

VOTRE ENTREPRISE (adresse où vous travaillez)

GROUPE

Établissement ou entreprise Date d'entrée

Adresse

Code postal Ville

Effectif de votre établissement ou entreprise

N° de Siret (cf votre bulletin de salaire)

Votre fonction

Votre statut TAM (Classification E à H uniquement) Cadre

Votre convention collective (information indispensable) IDCC N°

(donnée se trouvant sur votre fiche de paie)

Architectes

Autoroutes Bâtiment

Négoce Matériaux de construction

CAUE (Urbanisme et environnement)

Ciments Chaux

Économistes

Géomètres

TP BTP Vacances

Industries des carrières et matériaux (UNICEM)

PRO BTP

BTP RMS

Autres (à préciser)

(Adhésion soumise à validation)

Après l'adhésion, vous avez la possibilité de modifier, rectifier ou corriger vos données en vous connectant sur le site <https://monprofil.cfecgc.org/login>. Identifiants envoyés avec la carte adhérent.

Les données collectées vont servir à la réalisation de nos activités syndicales y compris administratives (fichiers adhérents, inscription aux formations, tenue de réunions/colloques/événements, cotisations...). La base légale de leur traitement est l'intérêt légitime, car elles nous permettent de mettre en œuvre nos activités syndicales au service de nos adhérents, mais aussi de l'ensemble des salariés conformément à la notion de représentativité syndicale. Le recueil de ces données est obligatoire, elles nous permettent notamment d'animer notre réseau syndical sans lequel il nous serait impossible de mener à bien notre activité et de procéder à votre adhésion.

Les données font l'objet d'un traitement informatisé, éventuellement à l'aide d'un sous-traitant moyennant les garanties appropriées, et ne sont pas commercialisées. Nous les conservons en base active tout au long de l'adhésion, puis pendant deux ans à compter de la perte de qualité d'adhérent. Intervient ensuite leur archivage intermédiaire pour une durée de trois ans. Elles sont alors détruites. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et à la limitation du traitement de vos données en adressant une demande à :

CFE-CGC BTP - 15, rue de Londres - 75009 PARIS ou sur l'email dpo@fedeconstruktion.com.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

En adhérent, j'accepte que mes données personnelles et syndicales soient communiquées aux structures d'affiliation CFE-CGC (syndicales, fédérales et confédérales) afin de permettre la réalisation de nos activités syndicales et d'administration interne (fichiers adhérents, inscription aux formations, colloques/événements, état des paiements de cotisations...).

Date

Mention « lu et approuvé » + Signature



VOTRE COTISATION 2022

Situation professionnelle	Catégorie	Tarif prélèvement*	Tarif primo adhésion par prélèvement*
Actif	TAM	122 €	104 €
	Cadre	175 €	155 €

* à noter que les prélèvements sont renouvelés automatiquement chaque année

NOTA :

La cotisation s'entend pour une année civile, c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 décembre et elle est payable à compter du 1^{er} janvier. En cas de démission en cours d'année, la cotisation reste exigible pour l'année.

Elle est tacitement reconductible, sauf avis contraire de l'adhérent.

Pour les primo-adhérents : remise de 50 % pour une adhésion au cours du 2^e semestre.

Nous vous rappelons que 66 % de la cotisation est déductible de vos impôts sur le revenu.

ÉCHEANCE DE PRÉLÈVEMENT

Cocher l'échéance de paiement choisie :

prélèvement unique (le 5 février)

prélèvement trimestriel (le 5 février, 5 mai, 5 août, 5 novembre)

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce mandat, vous autorisez la CFE-CGC BTP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et cela quel que soit le type d'adhésion : en début ou courant d'année (*Voir mode de prélèvement ci-dessous*). Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA (ICS)

FR 7 8 Z Z Z 4 7 4 5 8 5

Nom du créancier : CFE-CGC BTP - Adresse : 15, rue de Londres - 75009 Paris - France

Nom du débiteur

Adresse (n° et rue)

Code postal Ville Pays

N° de compte IBAN

Code BIC

Intitulé du prélèvement : Cotisation adhérent n° xxxxxx

NB : vos droits concernant les mandats de prélèvement sont détaillés dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

MERCI DE JOINDRE UN RIB À CE MANDAT

Signature

Date et lieu : / / à

Référence unique de mandat (attribuée ultérieurement)